

La seigneurie de Momalle appartient d'abord à l'abbaye de Saint-Laurent. L'avouerie de l'endroit était un fief relevant de la cour féodale de l'avouerie de Hesbaye. Elle fut pendant longtemps en possession d'une branche de la famille de Warfusée qui prit aussi le nom de l'endroit. Momalle possédait une cour de justice dont dépendait le village de Noville. — La seigneurie de *Momelette*, qui appartenait au XI^e s. à Libert Sural de Dommartin, fils de Raes à la Barbe et d'Alix de Warfusée.

Momale, 1099-1138; *Mosmal*, 1034; *Momale*, 1211, 1215; *Montmale*, *Mumalia*, *Mumale*, 1250-1280.
Population en 1840, — 878 habitants.
» » 1890, — 1,150 »
» » 1910, — 1,375 »

MOMIGNIES, comm. de la prov. de Hainaut; à 4 1/2 kil. de Thuin, à 12 1/2 kil. de Chimai, à 2 kil. de Beauwelz, et à 256.56 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 2,175 hab.; — sup. 1,515 hect.
Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Chimai. — Ev. de Tournai.
Terrain montueux, coupé de coteaux; sol schisteux et calcaire; minéral de fer; — agriculture. — Carrières de pierres à chaux, et à bâtir. — Fabriques de bonneterie; saboterie.

Eglise semi-classique, reconstr. en 1703; cuve baptismale du XV^e siècle.

Ce village fut créé par Gilles, seigneur de Chimay, qui vivait au XII^e s. Ce seigneur comprit Momignies, en 1185, dans le fief qu'il tenait du comte de Hainaut, pour lequel il devait un stage ou séjour d'une certaine durée au château de Mons. — Momignies est qualifié de ville franche; elle obtint une charte en vertu de laquelle chaque habitant qui avait un héritage appelé manoir, devait au seigneur une taxe fixe (XIII^e s.).

On suivait la loi de Priches à Momignies, qui possédait des fourneaux pour la fonte du fer; elle avait en outre une verrerie qui existait en 1559, à laquelle Philippe II accorda des privilèges.

L'église était desservie par un religieux du monastère de Momignies.

Anc. juridiction: comté de Hainaut, prévôté de Chimai, diocèse de Cambrai, décanat d'Avesnes; millénaire, l'abbé de Saint-Feuillien du Rœulx.

En 1182, *Mumeignies*; dans les pouillés du XIII^e au XV^e s., *Mommegnies*, *Montmegnies* et *Momignies*.

Population en 1815, — 1,680 habitants.
» » 1840, — 2,490 »
Superficie » » , — 3,176 hectares.
Population » 1890, — 2,060 habitants.
Superficie » » , — 1,515 hectares.
Population » 1910, — 2,265 habitants.

MONCEAU (en Ardenne), comm. de la prov. de Namur; à 48 kil. de Dinant, à 12 kil. de Gedinne, à 5 kil. de Bièvre.

Pop. 334 hab.; — sup. 985 hect.
Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Gedinne. — Ev. de Namur.
Terrain montueux; sol schisteux et marécageux; — agriculture.

Cours d'eau: le ruisseau de Bellefontaine.

Ce village, appelé dans les actes en langue romane, *de Monceal*, *le Moncheal*, *le Moncel*, etc., emprunte sa dénomination à sa situation topographique. Il s'écroule, en effet, le versant méridional d'une colline au petit mont, en bas-latin Moncellum. — Sur la frontière orientale de la commune, à mi-côte d'une petite colline, existait un village, nommé Oury, aujourd'hui disparu, mais dont il reste des traces de constructions.

Dès le XIII^e s., Monceau, avec Petit-Fays et une fraction d'Oisy, formait la mairie d'Oisy, qui relevait du seigneur d'Orchimont et ressortissait à sa haute cour. L'existence de la famille noble de Monceau se révèle encore au XIV^e et au XV^e s. Ainsi, en 1379, Jean du Monceau, écuyer, était châtelain-prévôt d'Orchimont, et Jacquemin du Monceau figure au nombre des membres de la cour féodale de cette importante seigneurie. En 1437, Adam du Monceau, écuyer, assiste à la vente de la seigneurie d'Orchimont à Evrard de la Marck, par Catherine de Merode, veuve de Barthélemy d'Autel. Jusqu'à la Révolution, Monceau ne cessa d'être régi administrativement par la cour de la mairie d'Oisy, sous la mouvance de la justice prévôtale d'Orchimont. — Pour le spirituel, Monceau dépendait de la paroisse d'Oisy (ou Oizy).

1914. — Le 23 août, le village fut bombardé par les Allemands, ce qui provoqua l'incendie d'une maison; le lendemain, ils occupèrent le village et, sans nécessité de guerre, brûlèrent 27 maisons.

Population en 1815, — 180 habitants.
» » 1840, — 266 »
» » 1890, — 331 »

MONCEAU-IMBRECHIES, comm. de la prov. de Hainaut; à 44 kil. de Thuin, à 9 kil. de Chimai, à 2 1/2 kil. de Macon, et à 258 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 365 hab.; — sup. 524 hect.
Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Chimai. — Ev. de Tournai.
Sol gén. rocailleux; — pays agricole. — Boissellerie; saboterie.

Eglise de 1832.

Au N.-O. s'étale, sur une éminence, un château, anc. résidence des seigneurs d'Imbrechies. Il y a q. années on voyait près du château une pierre mutilée sur laquelle on lisait: « Ici fut occit Jean de Houssin, en son tems seigneur d'Imberchy le 2 avril 1650 ». La tradition rapporte qu'il fut tué par son frère qui lui tira un coup de fusil de la fenêtre du château. — La seigneurie d'Imbrechies appartenait, en 1530, à Guillaume de Bouzanton; en 1650, à Jean de Houssin, seigneur d'Imbrechies, qui fut assassiné près de son château; et vers la fin du XVIII^e s., à un sieur Ducarme. — Prévôté de Chimai; diocèse de Cambrai.

Monceau et Imbrechies formaient autrefois deux villages.

Monchius, 940; *Monchial*, 1313; *Moncheaux*, 1445.
Population en 1815, — 270 habitants.
» » 1840, — 440 »

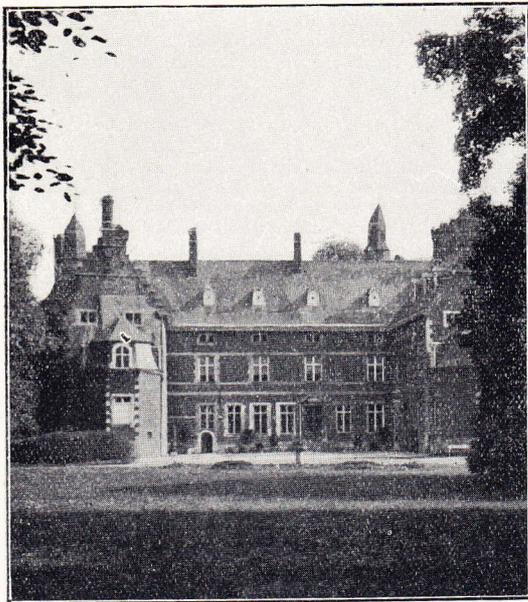
MONCEAU-SUR-SAMBRE, comm. de la prov. de Hainaut, sit. près de la gr. route de Mons à Charleroi; à 5 kil. de Charleroi, à 1 1/2 kil. de Marchienne-au-Pont, et à 119 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 8,986 hab.; — sup. 711 hect.
Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Marchienne-au-Pont. — Ev. de Tournai.
Terrain montagneux; sol argileux. — Houillères; carrières de moellons, et de castine. Fonderies; hauts-fourneaux et laminoirs; fabrique de produits réfractaires.

Cours d'eau: la Sambre, affl. de la Meuse.
Eglise de style classique (moderne).
Beau château du XVII^e s., flanqué de tours rondes d'origine très ancienne.

C'est une des plus anc. baronnies du pays de Liège; pendant longtemps elle a appartenu à la famille de Hamal, d'où elle passa dans celle de Gavere, par alliance. Cette terre jouissait autrefois des prérogatives les plus étendues. — Prévôté de Chimai.

On a découvert sur son territoire des substructions et des monnaies romaines, etc.



(Photo Nels)
Château de Monceau-sur-Sambre

Le 22 août 1914, une colonne allemande, après un engagement à Roux, mit à sac Monceau-sur-Sambre : 251 maisons furent complètement incendiées et 62 sac-cagées. Ces incendies ont été allumés à l'aide de matières inflammables : pastilles, grenades, pétrole ou naphte.

12 habitants ont été fusillés, 28 furent massacrés dans la rue, et 30 moururent des suites de leurs blessures. En tout 70 victimes des deux sexes.

Population en 1840, —	788 habitants
» » 1890, —	7,550 »
» » 1910, —	8,880 »

MONS, BERGEN, ville de la prov. de Hainaut, sit. en partie dans une plaine et en partie sur une éminence (qui lui a donné son nom) ; à 6 kil. de Flénu, à 5 kil. de Jemappes, à 60 kil. de Bruxelles, à 37 1/2 kil. de Tournai, et à 53.25 m. d'alt. au seuil de la porte de droite du portail de l'église Sainte-Waudru.

Population 27,150 habitants ; — superficie 1,665 hectares.

Ch.-l. de la prov. de Hainaut, d'arr. adm., jud., et de cant. de j. de p. — Ev. de Tournai.

Terrain ondulé ; marais et pâturages ; sol très varié. — Fabr. de chocolat, d'huile, de papier, d'épingles, de porcelaines, de tabacs ; raffinerie de sucre ; chapellerie ; saunerie ; brasseries ; savonneries ; corderies ; blanchisseries de toile ; scieries et menuiserie à vapeur ; filature de coton ; chantier de construction de bateaux.

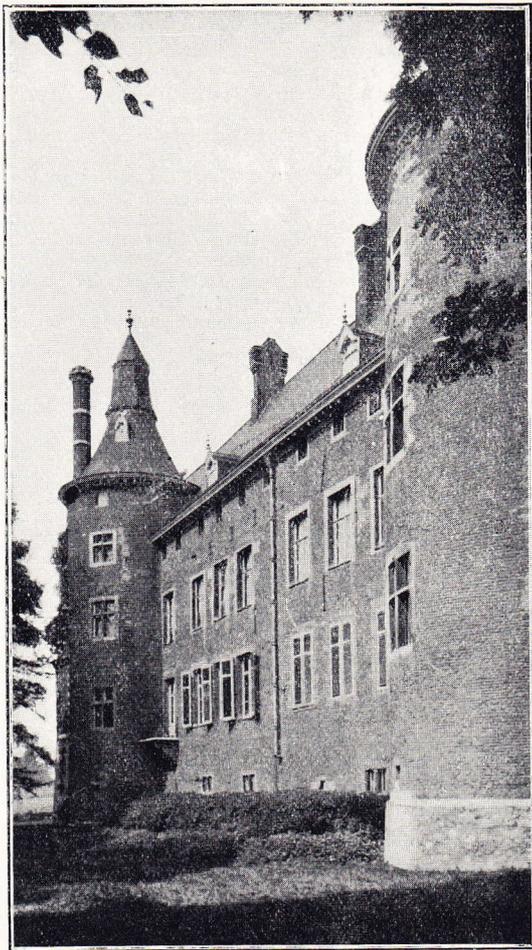
Cours d'eau : du S. à l'O., la Trouille, affl. de la Haine ; la Haine, affl. de l'Escaut, limite au N. le territoire de Mons ; le canal de Mons à Condé (France). — Etangs.

Mons est situé au milieu d'un riche bassin houiller qui s'étend depuis Quiévrain jusqu'à Morlanwelz, se reliant d'une part au bassin français d'Anzin et de

Valenciennes, de l'autre au bassin de Charleroi. — La ville de Mons communique par des chaussées avec Bruxelles par Soignies, Braine-le-Comte et Hal ; avec Namur par Binche et Charleroi ; avec Tournai par Saint-Ghislain ; avec Chimai par Beaumont ; avec Ath par Lens ; avec Valenciennes et Maubeuge (France). — En plus de la colline sur laquelle la ville s'élève et du Mont Panisel, sit. à 1 kil., et d'où la vue s'étend en q. q. sorte sur la cité et ses environs, on distingue néanmoins q. q. aspérités variant de 103 à 62 m., vers Cuesmes, Hyon, Spiennes, Nimy, etc.

D'après la statistique dressée par la Commission royale d'Art et d'Archéologie, qui a classé les monuments de Belgique en 3 catégories d'après leur importance, Mons possède : 1 monument de 1^{re} classe, 3 monuments de 2^{me} classe, et 5 de 3^{me} classe.

Castriloc, 646 ; *Castrorum locus*, 600.1000 ; *Mons castrati locus*, 998 ; *Castellum*, 1051 ; *Mons castrilacorum*, 1083 ; *Montes*, 1084 ; *Mons*, 1162



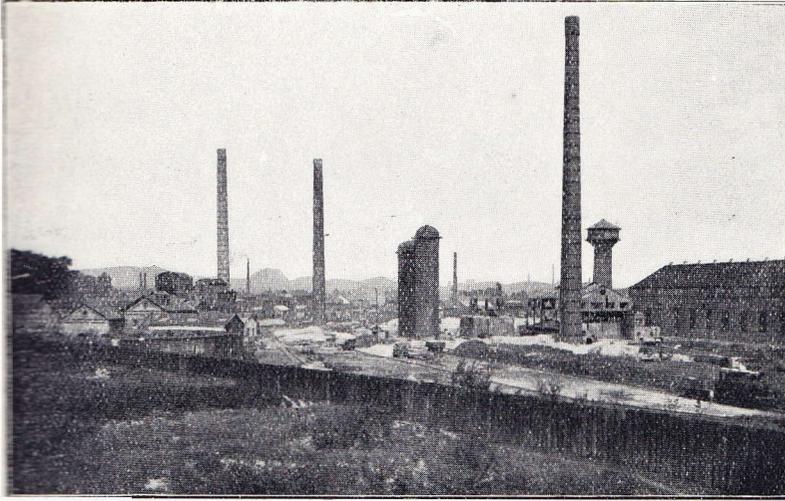
(Photo Nels)
Château de Monceau-sur-Sambre

MONUMENTS. — *Collégiale de Sainte-Waudru*, inachevée comme la plupart des édifices religieux du moyen âge, n'en est pas moins à placer au premier rang des monuments du style ogival. Cette église ogivale tertiaire de la dernière époque, commencée au XV^e s., dont la construction a duré cent septante-

deux ans (1450-1621), est certes l'une des plus curieuses de la Belgique, par ses belles proportions et l'unité de style qui règne dans toutes ses parties.

douin IV, dit le Bâtitteur, la fit reconstruire vers la fin du XII^e s. C'est dans ce temple que Philippe le Bon tint, le 2 mai 1451, le 6^e chapitre de l'ordre de la Toison d'or. Bien que le monument ne manqua pas d'étendue, ce prince voulut que le chapitre possédât une collégiale capable d'égaliser en beauté les monuments les plus grandioses des autres villes. Les travaux furent commencés vers 1450. Le chœur fut terminé vers 1502; le transept en 1519; le campanile en 1521. Ce dernier fut brûlé pendant le siège de 1691 et remplacé en 1715 par celui qui existe aujourd'hui. La tour, qui devait avoir la hauteur énorme de 140 m., n'a été construite que jusqu'à la hauteur de l'église. Le temple, en forme de croix latine, est divisé en trois nefs. Le chœur a des collatéraux qui sont, de même que les nefs latérales, bordés de chapelles, au nombre de 29. La longueur totale de

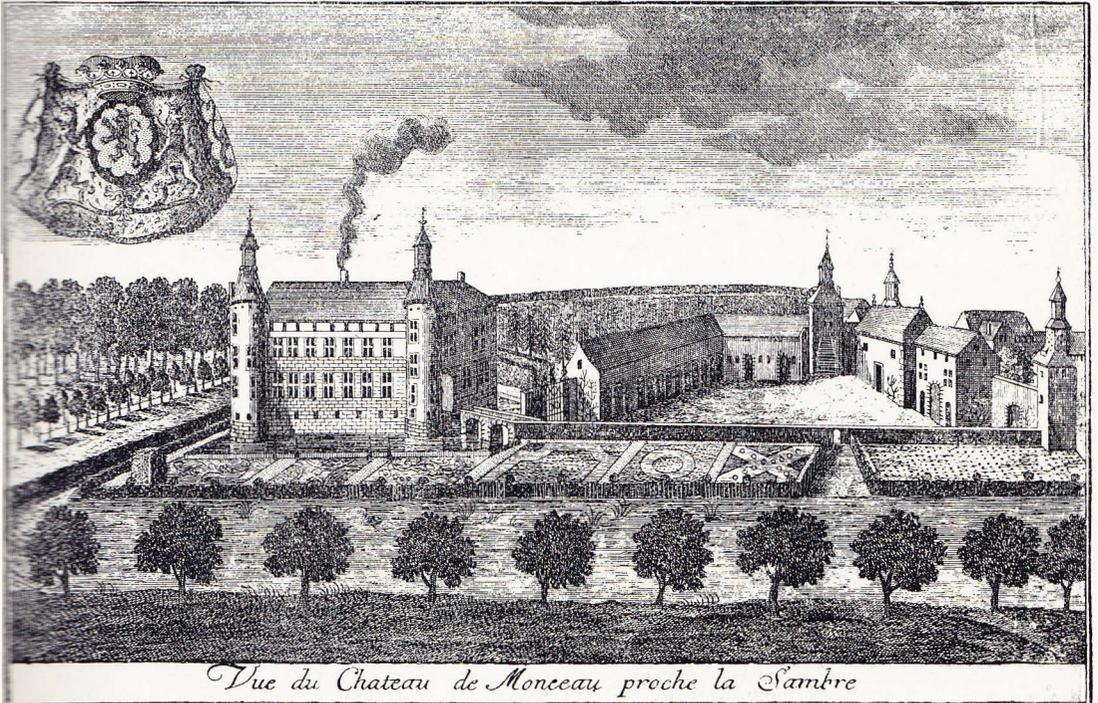
l'édifice est de 108 m. 60 cm.; sa largeur est de 35 m. 75 cm., et il a sous clef 24 m. 56 cm. — La collégiale eut beaucoup à souffrir des événements de 1793-1794. Devenue « temple de la liberté », l'église Sainte-Waudru fut livrée à toutes sortes de profanations (1797); lorsqu'elle fut rendue au culte, en 1802, elle était dans un état déplorable. Parmi les œuvres d'art et souvenirs historiques, on y trouve le sarco-



(Photo Nels)

Usines à Monceau-sur-Sambre

Sainte Waudru, fondatrice du célèbre chapitre des chanoines de Mons, avait fondé un oratoire pour l'usage de ce monastère. Cet oratoire devint l'église dédiée à cette sainte, et qui fut brûlée ainsi que le monastère en 1093, par les soldats de Thierry, sire d'Avesnes. Un incendie détruisit encore en 1112 l'église que l'on reconstruisait. Baudouin III la fit réédifier, et enfin, après un nouveau sinistre, Bau-



Vue du Chateau de Monceau proche la Sambre

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925